

Ecrit par le 30 janvier 2026

Le Grand Avignon et Lauris lauréats de la 1re édition du palmarès des paysages alimentaires



[La Communauté d'agglomération du Grand Avignon](#) et [la commune de Lauris](#) viennent d'être distingués à l'occasion de la première édition du palmarès des paysages alimentaires. L'intercommunalité de la cité des papes et le village du Luberon figurent parmi les 48 collectivités françaises 'engagées' mises à l'honneur lors de cet événement organisé par [l'association Un plus bio](#) qui s'est tenu le 14 mai dernier à Angoulême. Cette distinction nationale valorise les collectivités qui s'illustrent par des actions audacieuses et structurantes en matière de politique alimentaire.

'Pays de Cogagne' et 'Villages rebelles'

Ecrit par le 30 janvier 2026

Dans ce cadre, le Grand Avignon a reçu le titre d'ambassadeur dans la catégorie 'Pays de cocagne' qui regroupe les territoires qui allient qualité de vie et ambition alimentaire. Dans le même temps, la commune de Lauris a été honorée au titre 'd'Ambassadeur des villages rebelles' pour l'action de son cuisinier et de l'équipe de son restaurant scolaire.

Parmi les lauréats figurent aussi notamment les villes de Nîmes, Marseille et Montpellier dans la catégorie 'Les capitales de l'alimentation' ainsi que les départements de la Drôme et du Gard dans celle des 'Pionniers'.



Les lauréats de la première édition du Palmarès des paysages alimentaires organisé par l'association Un plus bio. Crédit : Cyril Chigot

Un modèle pour les autres collectivités

« En intégrant la catégorie 'Pays de cocagne', le Grand Avignon rejoint un cercle de territoires exemplaires dont l'action constitue un modèle pour d'autres collectivités, se félicite l'intercommunalité vauclusienne. Cette distinction consacre l'engagement du Grand Avignon en faveur de la préservation du foncier agricole, de l'alimentation durable et de la souveraineté alimentaire locale. »

En effet, depuis plusieurs années, l'agglomération avignonnaise mène une politique active [pour enrayer l'artificialisation des sols, préserver les terres agricoles et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs](#). Cette stratégie repose sur des outils innovants, parmi lesquels une veille accrue sur le foncier agricole par une convention signée avec [la Safer](#) ou encore la création de l'espace test agricole du Mas Baudoin.

Cette politique a notamment permis d'identifier des secteurs agricoles prioritaires, comme la ceinture verte d'Avignon, les foins de Montfavet, la plaine d'Entraigues-sur-la-Sorgue ou encore la Plaine de l'Abbaye de Villeneuve-lès-Avignon, et de les inscrire au cœur des politiques publiques.

Ecrit par le 30 janvier 2026

[Convention de partenariat entre la Chambre d'agriculture & le Grand Avignon : préserver à tout prix les terres agraires](#)

Cette démarche du Grand Avignon s'illustre également avec la mise en place de son Pat (Programme alimentaire territorial) [retenue en 2019 par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation](#). Ce programme vise quatre objectifs majeurs : préserver une agriculture locale durable et diversifiée, favoriser une alimentation saine et durable accessible à tous, améliorer les pratiques durables de la restauration collective territoriale ainsi que de réanimer les circuits d'approvisionnement alimentaires sur le territoire.

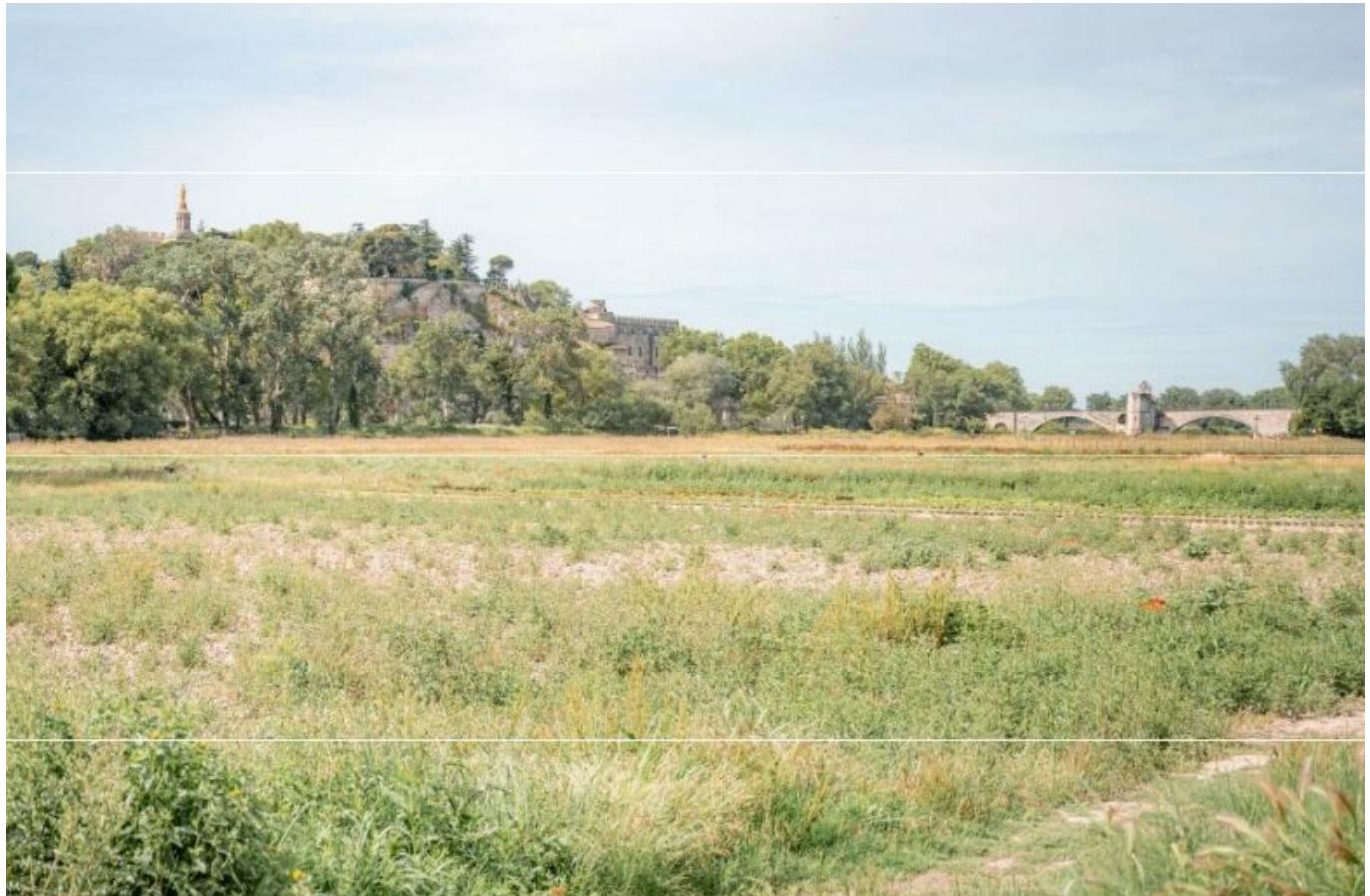
« Le Grand Avignon affirme son rôle de territoire nourricier. »

« [Le Pat du Grand Avignon](#) se distingue ainsi par une gouvernance ouverte, une approche territorialisée de l'alimentation du champ à l'assiette, et une articulation forte entre enjeux agricoles, environnementaux, sociaux et économiques, insiste l'agglomération. Avec cette reconnaissance, le Grand Avignon affirme son rôle de territoire nourricier, prêt à relever les défis de demain en matière de transition alimentaire et d'aménagement du territoire. »

Pour rappel, avec un taux d'autonomie alimentaire de près de 8,2% l'aire urbaine d'Avignon est la plus autosuffisante des 100 premières aires urbaines de France.

Convention de partenariat entre la Chambre d'agriculture & le Grand Avignon : préserver à tout prix les terres agraires

Ecrit par le 30 janvier 2026



Georgia Lambertin, présidente de [La Chambre d'agriculture de Vaucluse](#) et Joël Guin président du [Grand Avignon](#) ont signé une convention de partenariat pour maintenir une agriculture forte et durable. Objectif ? Préserver la vocation des terres, résorber les friches agricoles, encourager l'installation des jeunes agriculteurs et poursuivre le Programme alimentaire territorial. Le Grand Avignon met 23 100€ sur la table pour formaliser son aide.

Ecrit par le 30 janvier 2026



Joël Guin et Georgia Lambertin Copyright Grand Avignon

Ce que la Convention prévoit

La préservation du foncier agricole menacé et plus particulièrement des secteurs agricoles prioritaires tels que la Ceinture verte d'Avignon, le Fer à cheval de Montfavet et la Plaine Sud d'Entraigues.

Aide à la transmission des exploitations agricoles

Via les accompagnements individuels portés par la Chambre d'Agriculture, les rencontres organisées avec l'Adear84 -Association de développement de l'agriculture paysanne- ; le Forum de la transmission annuel avec la Mutualité sociale agricole, les experts-comptables et les notaires.

La création d'un espace test agricole permanent

au mas Baudouin acquis par le Grand Avignon, constitué de plus de 5 ha et d'un bâti de 2 672m² pour permettre aux jeunes agriculteurs de tester, grandeur nature, leur activité, sur une durée maximale de 3 ans.

Le soutien aux circuits courts

Les deux partenaires proposent leur soutien via l'organisation de chambres frigorifiques, d'épiceries

Ecrit par le 30 janvier 2026

coopératives, de drives fermiers, de magasins de producteurs, le lancement d'études sur la logistique alimentaire de proximité, la promotion de l'agriculture locale et durable via des événements conduits au cours de l'année.



Magasin de producteur Copyright Grand Avignon

Programme alimentaire territorial

En juillet 2019, le Grand Avignon lançait le Programme alimentaire territorial (PAT) avec 200 acteurs locaux. Mission ? Préserver et valoriser une agriculture locale et diversifiée et promouvoir des modes de production respectueux de l'environnement ; Réanimer les circuits courts d'approvisionnement en produits alimentaires sur le territoire ; Favoriser une alimentation saine et durable, accessible à tous et toutes ; Améliorer les pratiques durables de la restauration collective territoriale ; et Développer l'économie sociale et solidaire grâce aux activités agricoles et alimentaires

Le PAT du Grand Avignon s'adresse à ses 200 000 habitants

Il cible plus particulièrement : les 400 agriculteurs présents sur le territoire et les porteurs de projet agricoles, les habitants des 5 quartiers politiques de la Ville et plus particulièrement les 25 000 habitants des quartiers cibles du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU), ainsi que les 12 000

Ecrit par le 30 janvier 2026

enfants bénéficiant de la restauration scolaire municipale.

Etat des lieux et actions, ce qui se joue

Le nombre d'exploitations agricoles sur le Grand Avignon a diminué de 16 % entre 2010 et 2020 (349 exploitations en 2020-Sources RGA) pendant que la surface agricole a diminué de 11 %. Il est nécessaire d'agir pour renouveler les générations et favoriser la transmission des exploitations. Le maintien des exploitations en place (viabilité et vivabilité) est au moins aussi important. La préservation des terres agraires est essentielle face au manque d'agriculteurs porteurs de projets et à la déprise agricole sur certaines zones, la spéculation foncière, l'enfrichement important de la surface agricole.

Le changement climatique

Les agriculteurs sont soumis au changement climatique et doivent faire face à des épisodes de sécheresse, plus fréquents, plus marqués. Ils sont soumis à des contraintes plus fortes (variables selon les secteurs) concernant l'irrigation des cultures avec la nécessité de mettre en œuvre des pratiques économes de la ressource. Les investissements s'annoncent donc importants pour les agriculteurs et ne peuvent se faire qu'avec une vision durable de leur activité. Les agriculteurs doivent aussi continuer à diminuer l'impact environnemental de leurs activités par la mise en place de nouvelles pratiques ou techniques, également dans l'atténuation du changement climatique.

Ecrit par le 30 janvier 2026



Circuits courts Copyright Grand Avignon

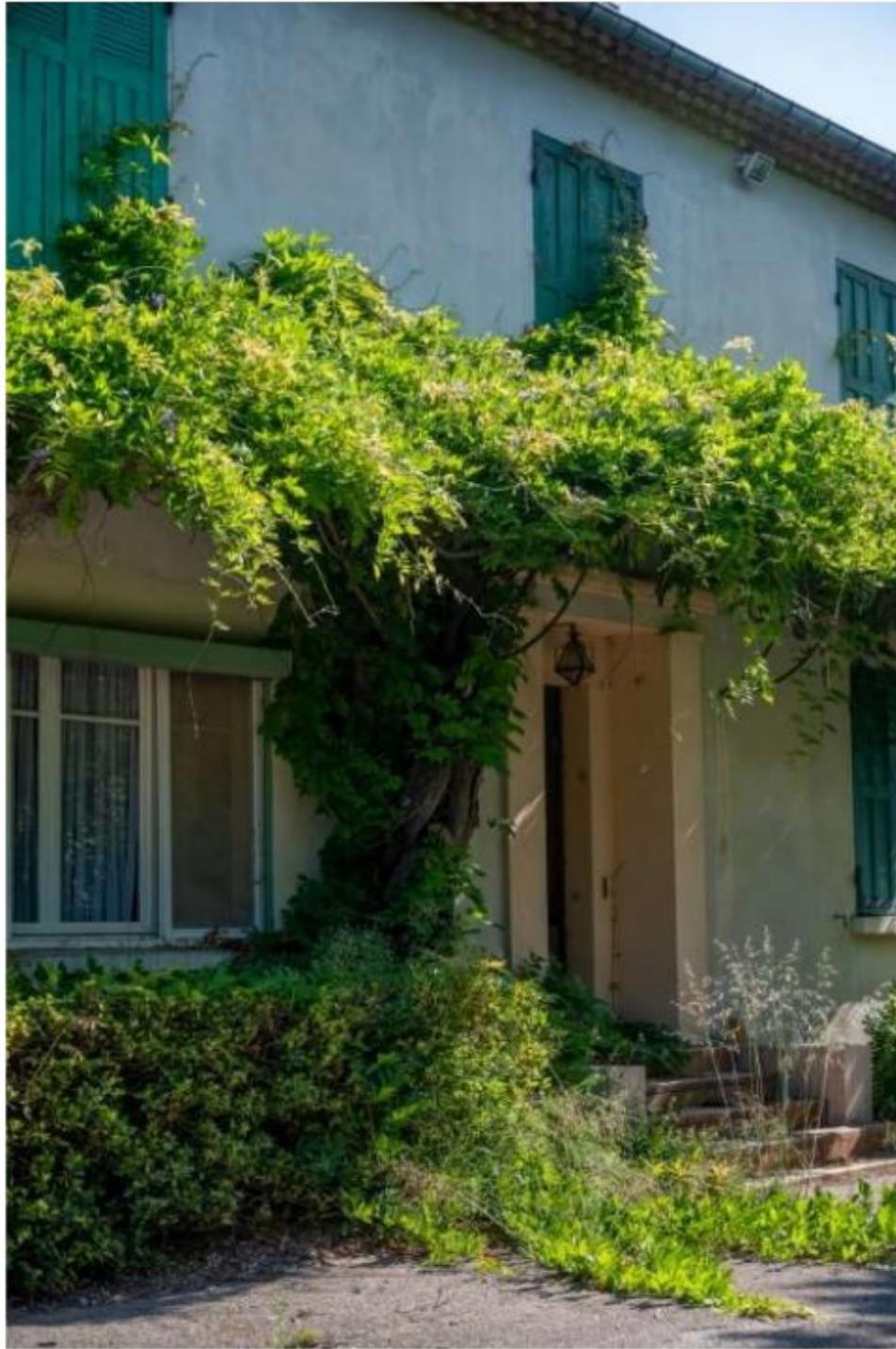
La concurrence des autres pays

Les marchés des fruits et légumes sont soumis à la concurrence d'autres pays souvent avantagés par des coûts de production plus bas et une meilleure précocité. Les productions et activités des agriculteurs doivent aussi se diversifier. La valorisation locale de la production fait partie des solutions pour améliorer la durabilité des exploitations. Il est en tout cas nécessaire de promouvoir cette production locale auprès des consommateurs du Grand Avignon.

Les actions actuellement en place

La Chambre d'agriculture et le Grand Avignon sont d'ores et déjà présents au Salon Med'Agri porté par la Chambre régionale d'Agriculture, aux Drives fermiers en direct de nos fermes installés par la Chambre d'Agriculture, au Week-end gastronomique, au Forum sur la transmission des exploitations, aux actions en faveur de la préservation du foncier agricole et dans l'élaboration du Programme Alimentaire Territorial du Grand Avignon.

Ecrit par le 30 janvier 2026



Le Mas Baudouin Copyright Grand Avignon

La Chambre d'agriculture

Ecrit par le 30 janvier 2026

accompagne les agriculteurs tout au long de la vie de leur entreprise et dans le pilotage de celle-ci. Sur le plan technique il est question d'optimisation des pratiques, de performance économique, sociale et environnementale, autour d'audits, diagnostics, certifications, conseils, publications... Egalement dans la commercialisation des produits et services, notamment sur les circuits courts, la marque Bienvenue à la ferme, la valorisation des filières, les outils innovants de la smart agriculture. La Chambre d'agriculture de Vaucluse est en lien étroit avec les collectivités territoriales, travaille sur la gestion de l'eau, le foncier, la préservation des terres agraires et l'amélioration des bilans énergie et carbone et la production d'énergies renouvelables à partir du soleil ou de la biomasse..

(Vidéo) Les Biocoop de Vaucluse se mobilisent contre la précarité alimentaire

Ecrit par le 30 janvier 2026



Sept magasins vauclusiens* vont participer à la grande collecte nationale 'Bio solidaire' organisée les vendredi 4 et samedi 5 juin prochains.

Les 4 et 5 juin, [Biocoop](#) organise via son Fonds de dotation la 3e édition nationale de la Collecte Bio Solidaire. Cette collecte aura lieu dans les 378 magasins du réseau Biocoop, dont 7 en Vaucluse*, 1 à Bagnols-sur-Cèze et 1 à Novez notamment, participant à l'opération et rassemblera différentes parties prenantes de Biocoop, engagées en faveur d'un accès pour tous à une alimentation saine et de qualité : sociétaires magasins, salariés, clients, bénévoles d'épiceries sociales et de structures d'aide alimentaire.

Biocoop reversera la marge réalisée

« La Collecte Bio Solidaire est une collecte de produits biologiques dans les magasins Biocoop, donnés par les clients au profit d'une épicerie sociale et solidaire ou d'une association de solidarité alimentaire qui accompagnent des personnes en situation de précarité, expliquent les organisateurs. L'élément différenciant : le versement par les magasins Biocoop à l'issue de la collecte d'un don correspondant au montant de la marge réalisée sur les produits donnés par les clients. »

Ecrit par le 30 janvier 2026

Comment se déroule la collecte ?

1 - Collecter des produits bio. Conserves de légumes, de poisson, farine, sucre, huile, café, pâtes, riz, céréales, chocolat, produits d'hygiène (nettoyant vaisselle, lessive, etc.), produits cosmétiques (crème main, savon, etc.). Ne sont pas acceptés les produits frais, des produits en vrac ou les fruits et légumes, car ce sont des denrées périssables.

2 - Partager. Les vendredi 4 et samedi 5 juin, des bénévoles et des bénéficiaires des épiceries sociales et solidaires et associations de solidarité alimentaire seront présents dans les magasins Biocoop participants, pour expliquer aux clients le but et les modalités de la Collecte Bio Solidaire. A la suite de la collecte, les épiceries sociales et solidaires et les associations de solidarité alimentaire récupéreront les produits pour en faire bénéficier les personnes en situation de précarité.

3 - Verser un don financier. Une fois tous les produits collectés, les magasins Biocoop feront un don financier à leur épicerie ou association partenaire, correspondant au montant de la marge réalisée sur les produits collectés.

LG

*Biotope : 15, boulevard quai St Lazare. Avignon

Nature éléments : 2 Avenue Alexandre Blanc, Place de la Cathédrale. Vaison-la-Romaine.

Biocoop Avignon-Sud : 240, rue du bon vent, Clos de la Cristole. Avignon-Montfavet.

Biocoop l'Auzonne : 283, Avenue Notre-Dame-de-Santé. Carpentras.

Biocoop au quotidien : 586, route de l'Isle-sur-la-Sorgue. Le Thor.

Biocoop l'épicurien Bio : 64, allée Théodore-Monod. Cavaillon.

Cultures Bio : 350, route de Cavaillon. Maubec.

Le Grand Avignon met sa Pat dans l'alimentation

Ecrit par le 30 janvier 2026



L'agglomération du Grand Avignon est lauréate du Pat (Programme alimentaire territorial). Ce titre récompense son engagement dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse sur l'alimentation. En tout, 244 dossiers avaient été déposés auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et seulement 31 projets ont été primés dans l'Hexagone, dont celui du Grand Avignon.

Ecrit par le 30 janvier 2026

“Nous avons un cadre de vie exceptionnel, des vignes, des vergers, un territoire fertile et riche, la 1ère région de production de vin rosé, nous sommes leader en fruits et légumes, olives, pommes, cerises, raisin de table, tomates, l'une des plus grandes régions en autonomie alimentaire avec 50% de superficie agricole dont 18% en bio alors qu'en France, la moyenne est de 6% » explique Patrice de Laurens, directeur de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cécile Helle, maire d'Avignon, insiste pour sa part sur les atouts de l'agglomération, avec la Chambre d'agriculture et ses techniciens, l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - ex Inra) et ses centaines de chercheurs à Montfavet, le lycée agricole François-Pétrarque à Cantarel, l'association Semailles en ceinture verte, le pôle de compétitivité Terralia à Agroparc et le CTCPA (Centre technique de production de conserves et de produits appétisés) près de l'aéroport.

■ Eviter les gaspillages

Quant au Préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, il souhaite pouvoir « concilier promotion agricole, irrigation, transition énergétique, qualité de l'environnement, diminution du rejet des gaz à effet de serre et qualité de l'alimentation, donc de la santé grâce à la nutrition. Il faut une montée en gamme de la restauration collective bio, avec des produits locaux qui réduisent l'empreinte carbone, font vivre nos paysans et confortent les exploitations agricoles ».

De son côté, le Conseil départemental de Vaucluse dispose d'Agrilocal 84 : une plateforme de producteurs locaux permettant de réduire le circuit des fruits et légumes, du champ à l'assiette, dans les établissements scolaires, les hôpitaux ou bien encore les maisons de retraite. La restauration dans le secteur santé-social représente à lui seul 39% des repas, le gaspillage y est élevé, 330 000 tonnes par an en France, pour 2 milliards de repas et 750M€ jetés à la poubelle. « Il faut aussi préférer le maraîchage de saison qui réduit les transports et soutien l'économie sociale locale », préconise l'Ademe. Grâce à cette convention, 132 000€ vont être alloués au Grand Avignon par la Draaf, l'Ademe, la Région Sud et le Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) pour continuer à développer son Programme alimentaire territorial. Prochaine étape, le 15 janvier prochain avec un comité de pilotage sur l'aide à l'installation de jeunes agriculteurs et le maintien du foncier pour aboutir à un état des lieux partagé sur l'agriculture et l'alimentation sur notre territoire.

Andrée Brunetti